

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Chef du service PMI

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DÉNOMINATION DU POSTE :

<b>Infirmière-Puéricultrice Coordonnatrice</b>
--

Grade et filière	CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ TERRITORIALE / MÉDICO- SOCIALE
------------------	--

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

<b>Rattachement hiérarchique</b>
----------------------------------

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	SERVICE	SECTEUR	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Parentalité, Enfance, Culture, Sports (DPECS)	Protection maternelle et infantile (PMI)	Dijon	1, Rue Joseph Tissot	DIJON

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Infra service : Pôle Solidarités, PMI

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON  
 Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? NON  
 Nombre de personnes encadrées :

## **B) Relations externes**

- Tous services, organismes ou institutions, appartenant au domaine médico-social.
- Tous services, organismes ou institutions, appartenant au domaine de l'éducation et de l'éducation spécialisée.
- Tous établissements accueillant des enfants de façon permanente ou ponctuelle
- Partenaires de l'action sociale et caritative
- Structures et associations œuvrant dans le secteur de la petite enfance

### **3) MISSIONS PRINCIPALES :**

- Exerce une fonction de coordination au sein du service PMI en tant qu'infirmière puéricultrice,
- Coordonne les activités PMI avec les autres services du Département et les partenaires extérieurs en lien avec la cheffe de service ,
- Gère des projets de service : réflexion sur la création de nouvelles sectorisations, répartition des professionnels sur l'ensemble d'un territoire en lien avec la cheffe de service,
- Anime des groupes de travail dans le cadre du projet de service en lien avec la cheffe de service,
- Participe à l'intégration et à l'encadrement de nouveaux personnels médico-sociaux,
- Encadre les stagiaires,
- Gère des ressources logistiques et matérielles en lien avec son activité,
- Assure des missions d'infirmière puéricultrice de PMI sur un secteur.

### **4) TACHES OU ACTIVITÉS PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :**

- **Exerce une fonction de coordination au sein du service PMI en tant qu'infirmière puéricultrice :**
  - Contribue au développement professionnel des infirmières-puéricultrices du service de PMI en favorisant les échanges sur les pratiques professionnelles, les questionnements par rapport à la profession, le partage des connaissances,
  - Organise et anime des réunions régulières des professionnelles autour des pratiques et harmonisation de celles-ci, et élabore des outils techniques,
  - Participe à l'élaboration du plan de formation et émet un avis sur les formations proposées,
  - Contribue à la réalisation des bilans et rapports d'activité au niveau des missions exercées par les infirmières puéricultrices.
- **Coordonne les activités PMI avec les autres services du Département et les partenaires extérieurs en lien avec la cheffe de service :**
  - Participe à certaines réunions transversales d'Agences, des Espaces, aux réunions de Pôle (étude de situation), réunions de mission,
  - Participe aux commissions de réflexion et groupe de travail en mode projet (référentiel),
  - Participe aux travaux des réseaux de périnatalité,
  - Veille à la coordination des liaisons entre les différents partenaires et les puéricultrices de PMI,

- Veille à la participation des puéricultrices dans les instances d'échanges et de synthèses organisées dans les maternités et services hospitaliers du Département.
- **Gère des actions dans le cadre de projets de service : réflexion sur la création de nouvelles sectorisations, répartition des professionnels sur l'ensemble d'un territoire en lien avec la cheffe de service :**
  - Effectue et participe à des travaux de recherche en lien avec l'exercice professionnel et à des actions de santé publique dans une approche communautaire,
  - Identifie et évalue les besoins d'une population donnée.
- **Anime des groupes de travail dans le cadre du projet de service en lien avec la cheffe de service**
- **Participe à l'intégration et à l'encadrement de nouveaux personnels médico-sociaux :**
  - Accueille les nouvelles infirmières puéricultrices au Service ; élabore un livret d'accueil s'appuyant sur le référentiel d'activités et de compétences,
  - Représente l'institution auprès des établissements de formation : école d'infirmières-puéricultrices et Institut de Soins Infirmiers et leur apporte son conseil technique,
  - Intervient en tant que formateur dans ces établissements.
- **Encadre les stagiaires :**
  - Encadre les stagiaires infirmières et infirmières puéricultrices en assurant la fonction de tuteur,
  - Organise leur accueil, mutualise les ressources institutionnelles au bénéfice de chaque stagiaire et coordonne les différents professionnels mobilisés pour ce stage.
- **Gère des ressources logistiques et matérielles en lien avec son activité**
- **Assure des missions d'infirmière puéricultrice de PMI sur un secteur**

## 5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Déplacements sur tout le territoire départemental
- Travail à 100 % dont 50 % sur un secteur et 50 % comme coordonnatrice

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

<b>TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES</b>
Analyser les besoins des différents publics (demandes médicales, sociales, intervention psychologique, en matière de santé)
Connaître le développement global de l'enfant
Assurer un accompagnement psycho-médico-social de l'enfant et de sa famille
Conduire un entretien avec un enfant et/ou sa famille
Mettre en œuvre une prévention médico-sociale en liaison avec les autres structures et professionnels de la santé et repérer les besoins et les demandes en matière d'éducation à la santé
Définir le partage d'informations en fonction des situations et des interlocuteurs, dans le respect du secret professionnel
Pratiquer les soins médicaux de puériculture
Connaître la réglementation relative aux assistantes maternelles
Utiliser les applicatifs métiers
Entretenir des relations professionnelles avec les partenaires extérieurs traitant du domaine considéré
Articuler son intervention en coordination avec les équipes

<b>TRONC COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES</b>
Appliquer l'éthique et la déontologie
Connaître les problématiques de la maltraitance
A partir des constats et des besoins repérés, constituer et conduire une action collective
Animer et garantir la coordination fonctionnelle des puéricultrices du service
Coordonner l'intervention des différentes puéricultrices